

« Nous sommes les magiciens des petits revenus ». L'analyse d'une relation paradoxale au travail dans les systèmes d'activité pluriactifs du Haut-Languedoc

Hélène TALLON, CIRAD-ES, UMR Tétis, Campus International de Baillarguet, TA C-91/F, F-34398 Montpellier Cedex 5, helene.tallon@cirad.fr

Résumé

En 2008 une expérimentation de formation/accompagnement à la création d'un projet pluriactif a réuni 14 participants. Suivis au jour le jour, le parcours de construction de leurs projets a pu mettre en évidence des paradoxes dans leur relation au travail, que l'accompagnement a eu plus ou moins de mal à intégrer : l'autonomie attendue par la mise en place d'une activité indépendante est assurée par l'activité salariée parallèle, qui contribue d'autre part à protéger l'activité autonome de sa dissolution dans le marché, le fort engagement dans le système d'activité n'est pas synonyme de temps consacré à l'activité, et le revenu attendu du projet est dès le départ limité, la richesse créée par le projet se mesurant plus en terme de lien qu'en terme monétaire. Replacés dans le contexte du postfordisme, ces systèmes d'activité, précaires mais innovants, apportent des pistes pour reconsidérer l'accompagnement à la création d'activité sur les territoires ruraux à forte pluriactivité.

Mots-clés : pluriactivité, travail, accompagnement, Haut-Languedoc.

Introduction

« Est-il complètement incohérent de jongler avec deux corps de métier, d'être artisan-commerçant, agriculteur-bijoutier, enseignant-herboriste ? Et si on y appose notre consentement, ne serait-il pas temps de donner un coup de pouce à ces magiciens des petits revenus ? De leur vouer dans notre société une place à part entière et dans la même lancée sortir les personnes de l'éternel poids du RMI et du chômage ? (...) ».

Ces quelques lignes sont extraites du « Manifeste de la pluriactivité », écrit par les 14 participants d'un processus expérimental de formation-accompagnement à la mise en place d'un projet pluriactif. Cette expérimentation dénommée « Formation/accompagnement à l'Entreprise Rurale Pluriactive » a été menée, de janvier à octobre 2008 dans les cantons ruraux du nord-ouest de l'Hérault, par le CIRAD, associé au GrEta des Hauts Cantons de l'Hérault et à trois structures d'accompagnement à la création d'activité. Cette expérimentation, base de la thèse de doctorat que je suis en train de mener, s'appuie sur des travaux réalisés dans le Haut-Languedoc héraultais depuis plus de 10 ans, et auxquels j'ai pu être associée ces dernières années en tant qu'apprentie-chercheur mais précédemment en tant que professionnelle du développement rural. Contrefort méridional du Massif Central, attractif malgré son enclavement et son marché de l'emploi très restreint, le Haut-Languedoc se prête particulièrement bien à l'étude de la pluriactivité, les formes de combinaisons d'activités que l'on peut y trouver étant très nombreuses et intégrées à des systèmes d'activité parfois très complexes mais aussi souvent précaires.

La citation introductive fait la synthèse de 8 mois et demi de réflexions et de débats riches et passionnés, et questionne d'emblée les formes de reconnaissances sociales du travail. En effet, ce sont des projets pluriactifs dits « de vie » que les porteurs ont défendu tout au long de l'accompagnement mis en place : « Le projet de vie est le moteur de notre vie, la motivation, la réalisation de soi et de notre désir de vivre comme on l'entend, d'interagir dans notre milieu, de trouver sa place. Le projet de vie s'intègre dans un cadre d'activités, de mouvement, d'échange avec les autres. » (extrait du « Manifeste de la pluriactivité », *ibid.*). Un projet de vie dont l'activité n'est qu'un cadre, qui plus est mobile et clairement positionné au cœur de relations d'échanges. Cette prise de position affirmée nous amène à nous interroger sur le sens même de la notion de travail. Le sujet n'a pas été abordé frontalement avec les participants, mais l'accompagnement a dû s'adapter constamment aux attentes de porteurs dont les projets, clairement en décalage par rapport à un modèle économique d'entreprise, avaient cependant comme finalité d'assurer à leurs porteurs une

place à part entière dans la sphère sociale et économique de leur territoire, par la reconnaissance de leurs aspirations en terme d'activité.

1. Du projet à l'analyse du projet

Menée sous forme de recherche-accompagnement, l'expérimentation a réuni des personnes désirant mettre en place une pluriactivité dans le territoire du Haut-Languedoc. Par projet pluriactif nous entendons tout projet d'activité professionnelle basé sur une juxtaposition d'activités, exercées simultanément ou successivement au cours d'une année. Cette pluriactivité peut être exercée sous un même statut (cas des activités dites « dans le prolongement » de l'exploitation agricole, ou des activités exercées sous un statut d'entrepreneur-salarié, par exemple) ou sous divers statuts, incluant ou non du salariat. Dans notre étude l'entité sociale est l'individu. Dans l'expérimentation tous les projets pluriactifs n'avaient pas une base agricole. Si 8 projets sur 14 faisaient référence au départ à une activité agricole, les activités ont pu se recomposer par la suite. 11 personnes ont suivi la totalité de la formation. Pendant les 9 mois de l'expérimentation, j'ai suivi les participants au jour le jour, notant dans mon « journal de terrain » ce que les uns et les autres racontaient de leur projet, aux intervenants et formateurs mais aussi au groupe. J'ai aussi noté les interactions multiples entre intervenants et porteurs de projet. D'autre part les participants ont répondu à trois questionnaires, le premier deux mois après l'entrée en formation, le deuxième au bout de 6 mois et le dernier juste avant de partir. J'ai tenté de regrouper les éléments concernant le travail en compilant mes notes et les questionnaires, afin d'en faire ressortir les éléments d'analyse présentés ici.

Porteur			Projet à l'entrée en formation
Nom	Age	Installation dans le Haut-Languedoc	
Sarah	33 ans	< 2 ans	boutique d'objets de décoration / patine de meubles et décoration intérieure (commerce / artisanat)
Mathilde	33 ans	15 ans	production de plantes aquatiques et confection de bassins / aménagement d'un lieu d'accueil, de visite et de vente (agriculture / tourisme)
Ambre	35 ans	1 an	yoga, thérapie, accompagnement à la naissance (service)
Laurent	38 ans	1 an	création de sites web, graphisme / gîtes (service / touristique)
Cécile	39 ans	3 ans	activités autour de la capoeira / création de jeux de société (sport et culture / artisanat d'art)
Eric	44 ans	7 ans	Reiki (service)
Nathalie	46 ans	12 ans	élevage caprin / maraîchage / accueil à la bergerie (agriculture / touristique)
Colette	48 ans	Née à la périphérie	maraîchage / entretien de jardins et nettoyage (agriculture / service)
Lola	49 ans	> 15 ans	création de bijoux / maraîchage / gîte écologique (agriculture / artisanat d'art / tourisme)
Michelle	51 ans	> 15 ans	vente en ligne de partitions anciennes / accueil de cavaliers (commerce / agriculture)
Frederica	52 ans	de 10 à 15 ans	formation en comptabilité, comptabilité des très petites entreprises / production de plantes ornementales et potagères et jardin ethnobotanique (service / agriculture)
Brigitte	53 ans	20 ans	accueil d'enfants / animation autour de la couture / créations de chapeaux et autre artisanat (service / artisanat d'art)
Gabrielle	55 ans	née dans le territoire	production de truffes / pépinière de tilleul mycorhizé (agriculture)
Carole	55 ans	1 an	plantes aromatiques / gîtes (agriculture / tourisme)

Tableau 1. Les porteurs et leurs projets, « Formation/accompagnement à l'Entreprise Rurale Pluriactive », 2008
Les participants de la formation sont divers et leurs projets reflètent leurs trajectoires de vie (Tableau 1 : les porteurs et leurs projets). Notons que seuls deux porteurs sont issus du territoire. Tous les autres sont venus s'y installer, recherchant une qualité de vie que les montagnes et la nature méditerranéenne leur offraient. Les femmes sont plus que majoritaires : 12 sur 14, et les situations personnelles sont variées : personnes au RMI, au chômage, en activité partielle, femmes jeunes avec enfants à charge ou situations de préretraite. Dans l'ensemble ces personnes évoluent dans une certaine fragilité économique.

De l'analyse de ces projets, nous retiendrons quatre dimensions dans lesquelles une relation paradoxale au travail peut être relevée.

2. Assurer l'activité indépendante par le salariat

Le projet doit être garant d'une autonomie qui s'exprime tout d'abord pour tous les pluriactifs de la formation par le refus de la dépendance à une hiérarchie, par la maîtrise des décisions liées à l'activité et par la possibilité d'avoir des horaires de travail souples et choisis. Être autonome dans le travail ne semble être possible que dans le cadre d'une activité indépendante. Tous choisissent cette voie pour développer leur projet. Cet attrait pour le travail indépendant n'est pas déconnecté d'une expérience vécue puisque la moitié des personnes a déjà exercé une activité indépendante dans son parcours professionnel. Ces personnes ont une expérience professionnelle conséquente (la moyenne d'âge des participants est de 41 ans), faite de mobilités géographiques et sectorielles, et de changements au gré des événements de la vie et des opportunités de travail. Ces changements souvent radicaux peuvent difficilement être considérés comme des ruptures tant il est difficile de repérer chez la grande majorité des porteurs une volonté initiale de dérouler un parcours professionnel balisé : formation, acquisition d'un métier et progression dans un domaine de compétence reconnu...

Le rapport au travail salarié est donc assez clairement tranché chez les porteurs de la formation : travailler pour une autre personne ne permet pas de développer sa créativité (Ambre) et oblige à des concessions qui ne sont plus supportables (Carole), les emplois proposés dans le cas des emplois aidés sont dévalorisants et ne correspondent pas aux qualifications (Michelle), la fin de contrat est vécue comme une relégation blessante (Sarah). Et, en effet, dans la relation d'emploi (salarial), la personne n'a de prise ni sur le cadre, extérieur à elle-même, ni sur les termes du contrat (Fouquet, 1998). De plus, soulignons que le négatif de l'emploi est le chômage : parce qu'il est une assurance contre le risque, le chômage rappelle paradoxalement le contexte d'incertitude dans lequel le salarié évolue et surtout sur lequel il n'a pas prise. Ce rappel est particulièrement présent dans le contexte de crise actuelle : les exemples de licenciement dans des groupes faisant d'énormes bénéfices ne manquent pas.

Paradoxalement, pour les porteurs de la formation, et la pluriactivité prend alors tout son sens, l'autonomie assurée par la maîtrise de sa propre activité n'implique pas de mise à distance du salariat. Au contraire le salariat est pensé en référence à l'autonomie exigée et il contribue à stabiliser l'activité indépendante. Il ne s'agit bien entendu pas de n'importe quel salariat : ce sont les formes les plus flexibles et souples qui sont privilégiées, laissant toute liberté d'organisation et de gestion au porteur qui peut moduler les horaires (ou au minimum les négocier) et n'accepter que le temps de travail qui lui est nécessaire. Nous sommes proches des formes de salariat proto-industriel qu'on pouvait rencontrer au XVIII^{ème} siècle et jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, les ouvriers et artisans proposant leurs services aux industries lorsqu'ils avaient un besoin monétaire précis, et quittant l'entreprise lorsqu'ils avaient gagné l'argent qu'il leur fallait (Gazier, 2003). Ce salariat flexible et négociable, aux formes contractuelles très volatiles, correspond aux services proposés aux particuliers, secteur tertiaire en fort développement dans les espaces ruraux. De la même manière que l'usine avec ses horaires décalés permet une double activité (Weber, 2009), la généralisation du salariat lié aux emplois de service, ponctuel, flexible et ajustable à des besoins très ciblés provoque et permet à la fois la pluriactivité.

Trois projets sont bâtis sur ce salariat :

- Colette décide de monter une activité de maraîchage en 2007, suite à la perte de contrats de services aux particuliers, pour lesquels elle assure l'entretien de maisons et de jardins. Elle remet en état depuis 2002 le potager familial, remet en culture une autre parcelle prêtée par des voisins et se passionne pour le maraîchage depuis lors. Un rapide regard sur les revenus qu'elle peut attendre d'une activité de maraîchage, qu'elle envisage dès le début réduite, lui montre les limites économiques de son projet. Elle décide alors de relancer son activité de services aux particuliers pour s'assurer d'un revenu salarié à mi-temps, dont une part sera investie dans le maraîchage. L'activité agricole est un retour à la terre après un parcours professionnel d'une diversité voulue. C'est surtout le moyen de retrouver et de réparer le lien familial avec la terre, perdu par ses parents viticulteurs qui ont laissé partir le domaine au grand dam de leurs deux filles. Des années de procédures juridiques pour récupérer le domaine, à ce stade infructueuses, ne font que conforter leur sentiment de dépossession et leur volonté de se battre. Colette démontre par son projet de maraîchage cet ancrage agricole dans le patrimoine familial et défend son statut de femme capable de mener une activité agricole.

- Mathilde a été maraîchère en agriculture biologique pendant 12 ans avec son conjoint. Quelques années après leur séparation, elle décide de monter son propre projet de production de plantes aquatiques, pour la phytoépuration et l'ornement. Elle a la possibilité de reprendre le terrain et les serres que son conjoint utilisait. N'ayant pas de capitaux et manquant de surface, elle opte pour une installation très progressive (sur 3 à 5 ans) et décide de consacrer sa première année à une activité salariée d'entretien de jardins ou de confection de bassins. Cette activité doit décroître au fur et à mesure de l'augmentation de sa production de plantes aquatiques, pour s'arrêter totalement au bout de quelques années. Ce travail salarié a pour but de lui permettre de réaliser les investissements nécessaires, mais aussi de démarrer son activité en tant que cotisant de solidarité, via la prise en compte du temps de travail dans le calcul du seuil d'accès, la surface qu'elle peut mettre en culture compte tenu de la particularité de sa production rendant son inscription à la MSA aléatoire.

- Brigitte est assistante maternelle depuis plus de 10 ans et est agréée par le Conseil Général et l'Aide Sociale à l'Enfance pour accueillir des enfants en grande difficulté sociale. Fin 2007, fatiguée par ce métier, elle arrête une partie de son activité. Elle ne garde que l'accueil d'enfants pendant les vacances. Parallèlement à cette activité salariée, elle décide de transformer en activité professionnelle l'activité de modiste qu'elle pratique en amateur depuis 20 ans, en lui ajoutant d'autres créations artisanales liées à la couture et en organisant des stages et des formations qui rendront l'activité plus rémunératrice. Là encore, l'activité salariée assurera les investissements nécessaires à l'activité indépendante, ainsi qu'un revenu fixe à Brigitte.

Dans ces trois exemples, le salariat s'ajuste à l'activité indépendante, l'activité pour soi, celle qui motive contrairement à l'autre et sur laquelle est focalisé le projet (Brigitte, cependant, dira qu'elle ne remet pas en cause cette part de travail salarié ; elle est réellement motivée par cette activité et ne se sent pas contrainte). Les personnes ont la possibilité de refuser d'accepter des contrats. Les revenus apportés par le salariat garantissent l'autonomie de la personne, en évitant le recours à l'emprunt, et assurent la bonne marche du projet en permettant d'investir et de soutenir le fonctionnement global du système. Bien évidemment le marché du travail contraint ce choix théorique et le fragilise. Mathilde peut avoir de réelles difficultés à trouver le bon nombre d'heures déclarées de travail dans les jardins dans un contexte où cette activité est assurée sur le territoire soit de manière informelle, soit par des entreprises spécialisées ne partageant pas leur clientèle. C'est la qualité de son réseau et la reconnaissance locale de sa compétence qui pourront lui ouvrir les marchés attendus.

3. Concilier l'inconciliable : autonomie et hétéronomie dans le travail

Le processus mis en place dans la formation devait permettre aux participants de transformer en projet opérationnel une idée plus ou moins élaborée de combinaison d'activités. 9 des 14 porteurs avaient comme idée de transformer une activité préexistante et menée de manière informelle, parfois depuis plusieurs années, en activité déclarée, en lui adjoignant si nécessaire une deuxième activité pour s'assurer d'un revenu suffisant. Ces activités préexistantes et exercées à la marge rentrent dans une sphère marchande informelle pour deux des porteurs (ils vendent leurs produits ou activités dans des circuits tout à fait formels et souhaitent pour cette raison légaliser leur situation) mais restent extérieures à cette sphère pour les autres : elles s'inscrivent dans un système d'échange d'aide matérielle et immatérielle plus ou moins complexe (échange de services, de produits, de lieux...) mais aussi dans un système de relations gratuites par l'investissement dans des formes d'organisations collectives et solidaires et par le simple don. Dans le don, qui se base sur une triple relation « donner-recevoir-rendre », l'autre est une fin et non pas un moyen. (Mauss, 1924). « Dans la logique dite du don, ce qui circule (marchandises, argent, informations, paroles, temps...) est au service du développement et du maintien du lien social. Au contraire, dans la logique utilitariste (celle de l'économie et du management), le lien social est au service de ce qui circule. » (Cova, 1995).

Dans son enquête sur le « travail à-côté » des ouvriers de Montbard en Côte-d'Or, Florence Weber repère ce système de dons et de contre-dons dans les activités dites de « bricoles », activités de production privée non marchande qui s'exercent en dehors de la sphère du travail salarié ou indépendant, dont le produit n'est pas fait pour être vendu (même s'il pourrait l'être), mais est donné ou échangé (Weber, 2009). Ce système relationnel complexe remodèle la place des individus à l'intérieur de la sphère des activités productives : la considération sociale sera accordée à celui qui donne plutôt qu'à celui qui a (pour ce dernier donner sera une véritable obligation sociale), ainsi qu'à la capacité des individus d'entretenir subtilement ce cycle d'échanges et de services rendus : « le principe de réciprocité différée -où l'obligation de donner en retour est masquée par une affirmation de gratuité- pousse à rivaliser de générosité » (*ibid.*).

Les porteurs de la formation sont donc arrivés avec des activités n'ayant pas pour vocation de départ d'être vendues et soumises à la concurrence. Ils vont pour mener à bien leur projet, essayer de transformer le statut de ces activités. Mais les produits donnés ou échangés dans cette sphère non marchande pouvaient-ils l'être tout autant dans une sphère marchande ? Que deviennent les échanges mis en place par Nathalie depuis 10 ans dans son système quasi autarcique d'élevage-maraîchage lorsque la viande est vendue, le jardin diminue au profit des oignons qui « marchent bien », et le temps passé à l'extérieur du village et de la maison augmente avec l'augmentation des parcours ? Nous reviendrons sur le cas de Nathalie. Arrêtons-nous d'abord sur celui de Frédérika. Frédérika habite en France depuis une vingtaine d'années. Elle est originaire de l'Italie, où par pression familiale elle a fait des études de comptabilité et y a exercé ce métier. A son arrivée en France elle fait des études de paysagisme et travaille dans une petite entreprise de jardins jusqu'au moment où le travail physique devient trop pénible (Frédérika a 52 ans à l'entrée dans la formation). Elle arrive dans la formation avec un projet de jardin ethnobotanique, une envie de développer sa production de plantes ornementales et maraîchères (elle est propriétaire de 2 serres et d'un terrain de 2000 m²), et de proposer des animations et des formations autour de la botanique. Elle envisage de commencer son activité avec un statut de cotisant de solidarité pour pouvoir vendre ses plants sur les marchés locaux. A ce stade, la comptabilité n'intervient pas dans son projet. Au bout de 6 mois de formation, le projet a évolué : la comptabilité apparaît comme l'activité économique principale du système d'activité, la formation la deuxième et les jardins ne représentent plus qu'une activité marginale. Comment s'est opéré ce renversement total ? Les jardins représentent pour Frédérika plus qu'une activité économique. Elle participe à de nombreuses manifestations nationales autour des jardins, et la botanique est sa passion. Le projet de jardin ethnobotanique lui tient particulièrement à cœur, mais il est un exemple parfait de ce qui pour elle ne pouvait pas s'inscrire dans le domaine marchand, c'est-à-dire réalisé dans le but d'en tirer le plus grand profit économique possible : c'est un projet collectif dont la finalité est d'apporter une contribution à la connaissance et à la conservation des végétaux, installé sur des terrains eux-mêmes collectifs et appartenant à une communauté portant un projet d'expérimentation écologique et sociétale original. Nous sommes ici dans le domaine des activités autonomes telles que définies par Gorz : « activités sans nécessité ni utilité aucune qui sont elles-mêmes leur propre fin »¹ (Gorz, 1988). L'objectif d'une activité autonome n'a rien à voir avec sa rémunération. Gorz va plus loin en précisant que « La seule forme que l'échange puisse prendre dans la sphère des activités autonomes est celle du don réciproque » (*ibid.*). Le « don » au service du développement du lien social permet de préserver des espaces sociaux libérés du marché. Au final, un an après la fin de la formation, Frédérika s'investit dans un emploi salarié de gestionnaire-comptable pour une petite association artistique. Elle a négocié un temps de travail qui, tout en lui permettant de vivre, lui laisse du temps pour faire avancer son jardin ethnobotanique. Elle n'abandonne pas l'idée de pouvoir compléter son revenu avec le jardin, mais elle reconsidèrera de manière totalement différente la rémunération du projet, à l'intérieur du secteur non marchand cette fois-ci.

Revenons à Nathalie : Nathalie a 45 ans, elle vit en couple et a 3 enfants (seule sa dernière est encore à la maison). Nathalie a quitté, il y a 12 ans, sa ville d'origine pour vivre avec son conjoint, berger et éleveur. La coupure a été radicale ; la famille a vécu de nombreuses années en quasi-autarcie, sur le jardin, le lait et la viande qu'elle produisait. Depuis 2 ans, le couple cherche à faire évoluer son activité et Nathalie intègre tout d'abord un chantier d'insertion qui lui permet de sortir de l'isolement de la ferme et de se créer un réseau plus large. Le couple est alors accompagné par une structure spécialisée dans l'accompagnement à l'installation agricole progressive, qui leur conseille de convertir le troupeau ovin (30 brebis) en un petit troupeau de chèvres (le foncier est très prisé dans leur commune, les parcours pour les chèvres plus rustiques sont plus facile à trouver). Ils n'ont l'un et l'autre aucun statut agricole et Nathalie dit, en entrant en formation, que sa priorité est de consacrer du temps à la restructuration de la ferme et au développement du troupeau, pour permettre à son conjoint d'avoir un « statut ». Elle pense à la pluriactivité comme activité pour elle-même : elle a travaillé auprès d'enfants handicapés avant de venir s'installer dans la région et souhaiterait mettre en place des animations pour les enfants sur la ferme. Au cours de la formation la structure évoluera significativement : conversion totale du troupeau et augmentation du nombre de bêtes, amélioration des parcours existants et remise en état de nouvelles surfaces pâturées, aménagement des lieux, inscription de son conjoint à la MSA en tant que cotisant de solidarité. Mais aussi abandon du projet d'animation, Nathalie ne pouvant pas libérer du temps sur l'activité d'élevage pour monter ce projet. La question du statut de Nathalie dans l'activité reste entière, elle n'a ni les commandes de l'activité,

¹ Dans cette citation « nécessité » et « utilité » sont à replacer dans le paradigme utilitariste de la raison économique.

ni même d'existence légale. L'accompagnateur l'orientera vers la transformation du lait en fromage. Cela implique des investissements que le couple ne peut pas faire dans l'immédiat, mais surtout pour Nathalie d'acquiescer par la formation une compétence dans le domaine. Ce savoir-faire, qui sera porté par elle, lui donnera la place qu'elle recherchait en entrant en formation en permettant une répartition des tâches au sein de l'exploitation. Qu'elle fasse de l'accueil ou du fromage, la démarche sous entendue dans son cas par la pluriactivité est la même : trouver et affirmer son identité dans un savoir-faire dont elle assure seule la maîtrise. Un an après la formation où en est Nathalie ? Sa situation personnelle s'est détériorée : elle n'a pas de statut sur l'exploitation, elle doit faire face à des charges plus importantes alors que les rentrées d'argent ne sont pas au rendez-vous, elle a moins de temps pour l'échange et les démarches collectives entre voisins mais souhaite y participer tout de même. Elle est épuisée et tombera assez sérieusement malade. De plus l'évolution du statut de son conjoint fait perdre au couple le RMI qui lui apportait son revenu. Ce basculement profond d'un système non marchand à un système marchand a provoqué une crise financière et identitaire grave chez Nathalie et dans son couple : l'espace protecteur et isolé de la ferme est devenu un espace d'enjeu identitaire professionnel. Nathalie et son conjoint doivent en effet prouver aux yeux de tous leur capacité à conduire une activité d'élevage dans un cadre normatif et réglementaire très précis, et Nathalie doit relever le défi de maîtriser assez rapidement un savoir-faire en fabrication de fromage sur lequel toute la survie économique du projet repose. Si rien n'est joué à ce jour, les enjeux et les difficultés sont réels.

4. Se libérer ou s'engager : illustration par la charge de travail

Dans les projets des porteurs de la formation, engagement n'est pas synonyme de temps travaillé. Cette position sera illustrée par deux éléments : la conception du temps libre dans le système d'activité et la gestion des périodes d'astreinte.

12 projets sur 14 sont des projets portés par des femmes. Ce point est important à noter pour analyser la gestion du temps de travail dans ces systèmes d'activité. C'est au niveau de l'année qu'est pensée l'organisation du temps de travail (excepté pour un projet), de manière assez logique, les activités étant soumises à des pics saisonniers dus aux facteurs extérieurs tels que périodes de production, saison touristique, emploi du temps académique (pour des activités de formation ou d'animation), périodes de vente... La gestion de l'activité est extrêmement souple et laisse du temps libre : le temps de travail prévu (il ne s'agit à ce stade encore que de simulations, plus ou moins appuyées sur l'expérience) va de 60 à 160 heures mensuelles, ce qui est bien en deçà de la durée moyenne du travail indépendant en France. En 2007 cette durée (durée déclarée par les personnes en emploi pour une semaine normalement travaillée) était de 37,9 heures par semaine soit 150 heures mensuelles, les agriculteurs exploitants représentant la catégorie travaillant le plus (54,3 heures par semaine, soit près de 214 heures par mois), suivis des artisans, commerçants et autres chefs d'entreprise (52,4 heures par semaine soit 207 heures mensuelles) et par les cadres (42,1 heures hebdomadaires soit 166 heures mensuelles) (Chevalier et al, 2008). Seules trois personnes envisagent de travailler plus de 150 heures par mois (154 heures pour Brigitte, 159 pour Nathalie, 153 pour Colette). Les autres prévoient entre 60 à 96 heures mensuelles, ce qui correspond à un temps de travail partiel. Indépendamment de l'épreuve de la réalité qui redessinerait assez probablement la quantité de temps investi, cette conception d'une activité pluriactive, indépendante ou combinant salariat et activité indépendante et qui resterait souple et non chronophage est surprenante : on aurait pu penser au contraire que le cumul d'activité entraînerait un accroissement du temps de travail investi. Mais regardons de plus près les enquêtes sur le temps de travail des travailleurs indépendants : les femmes sont rares parmi les non salariés (7 % au lieu de 14 % pour les hommes), et ce sont elles qui travaillent majoritairement à temps partiel (30 % contre 6 % pour les hommes) (*ibid.*). De plus, plus de 60 % des activités indépendantes menées par les femmes le sont dans le domaine des services (Fouquet, 2005), domaine de la flexibilité et du temps partiel par excellence. En définitive, la durée de travail moyenne des agriculteurs et des autres chefs d'entreprise ne nous dit pas grand-chose sur le temps de travail des femmes à leur compte et ne nous apporte donc pas d'éléments de comparaison de la spécificité de la gestion du temps de travail dans les projets de nos porteurs. Quoi qu'il en soit, la volonté de garder du temps libre semble caractériser ces systèmes. Ces femmes essayent de proposer un modèle d'activité conforme à la qualité de vie qui était recherchée en venant vivre sur ce territoire ou en y restant.

Ce désir de garder du temps « pour soi » n'altère en rien l'investissement dans l'activité « quand il le faut », à condition que les périodes de charge ne soient pas trop longues, ce qui n'est pas toujours le

cas. Les pics d'activité ont tendance à se cumuler ou à se succéder : Nathalie doit travailler 190 heures par mois d'avril à octobre, les deux périodes de mise-bas du troupeau de chèvre en avril et octobre encadrant la pleine période de maraîchage du printemps et de l'été ; Frédérique prévoit de travailler 160 heures par mois de mars à mai pour assumer période de formation et période de plantation et de vente de plants ; Colette travaille 180 heures par mois de juillet à septembre, la pleine période de récolte maraîchère et de vente coïncidant avec la venue des résidents, soucieux de voir leurs jardins parfaitement entretenus à cette période.

Enfin, la question du temps de travail *versus* temps hors travail est appréhendée très différemment d'un porteur à l'autre. Elle ne se pose pas pour une personne comme Gabrielle issue d'une famille paysanne du territoire, qui a travaillé toute sa vie en tant qu'indépendant, et dont l'activité rémunérée a toujours été totalement confondue avec l'activité domestique. Gabrielle a gardé sa belle-mère à son domicile pendant une période assez longue. Percevant une rémunération pour cela cette activité est perçue pour elle comme une activité professionnelle qu'elle mentionne dans son cv. Formée en comptabilité, elle a tenu avant que son mari n'ouvre la boucherie, une agence immobilière. Dans la boucherie, elle s'occupe de la vente et de la comptabilité. Elle monte en parallèle son projet de production de truffes et de pépinière de plants mycorhizés. Elle précise que c'est elle qui s'est occupée de ses enfants, de son mari et de sa belle-mère, qu'elle n'a jamais pris de vacances mais que, si son projet le permet, elle l'envisagerait à ce moment là. Temps de travail et temps domestique ne font qu'un pour Gabrielle. Frédérique, pourtant d'une toute autre culture (italienne, ayant travaillé comme comptable dans un grand groupe industriel), est en partie sur la même position lorsqu'elle dit « j'assimile le travail dans mon jardin au temps libre », avec une nuance de taille puisqu'elle cloisonne sans appel ses différentes activités : si elle ne se voit pas au travail lorsqu'elle s'occupe de ses plants, elle « travaille » lorsqu'elle fait de la comptabilité et de la formation. Le travail est pour elle l'activité hétéronome par excellence.

L'activité contraint bien évidemment le temps libre, Colette dira qu'elle n'a pas pris de vacances depuis 5 ans, donnant la priorité à ses activités, de même que Nathalie, l'élevage permettant difficilement de libérer quelques jours consécutifs, mais l'inverse est aussi vrai : pas question de travailler plus que le strict nécessaire, ce qui comme on le verra se répercutera sur les attentes en terme de revenu.

5. À la recherche du revenu « suffisant »

Le revenu que les porteurs de projet souhaitent retirer de ces projets est faible, se situant en moyenne autour de 1000 euros mensuels (Tableau 2). Il ne dépasse guère pour certains les minima sociaux, l'objectif étant de satisfaire des besoins volontairement limités. Il faut noter cependant que les revenus individuels à l'entrée en formation sont particulièrement faibles : 550 € en moyenne, ce qui fait que le projet permet de doubler le revenu disponible.

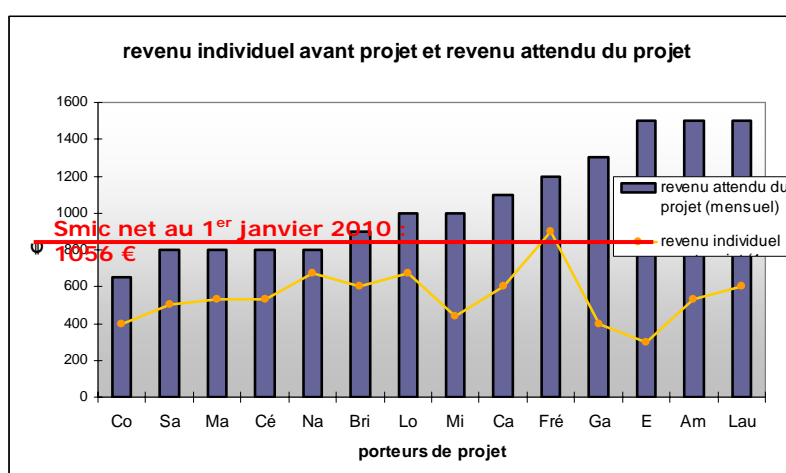


Tableau 2. Revenu avant projet et revenu attendu du projet, « Formation/accompagnement à l'Entreprise Rurale Pluriactive », 2008

La question des revenus a été posée à trois étapes de la formation : une première fois deux mois après le début ; les participants avaient alors transcrit leur idée en projet et défini leurs premières attentes en terme de revenu. La deuxième fois, au bout de 6 mois de formation, ils avaient pu

identifier la contribution envisagée de chaque activité au revenu, et ils avaient en main des données construites sur l'activité dans ce territoire. Le revenu souhaité a évolué vers un revenu objectivé. Le troisième temps a eu lieu en fin de formation, soit 9 mois après le début, au moment de l'élaboration du prévisionnel. Ce prévisionnel a été réalisé par la méthode du calcul du seuil de rentabilité, détail important car ce calcul prend en compte la rémunération minimale souhaitée par le chef d'entreprise. A ce moment, le revenu attendu a été mis en perspective avec le chiffre d'affaire à réaliser et la quantité de travail nécessaire pour atteindre cet objectif. Le revenu est devenu à ce stade un revenu de compromis, entre marché local, charge de travail et attendus financiers. Enfin, en replaçant le projet dans le cadre du système d'activités élargi, le salariat et les revenus familiaux sont devenus des éléments prépondérants du projet. Pour deux personnes, le revenu final a été très fortement revu à la baisse par rapport au revenu attendu au début de la formation, mais globalement la prudence ayant été de mise, les variations ont été faibles. Raisonner un projet dans un système d'activité dont l'entité est le ménage (ou un ensemble identifié de personnes, famille élargie ou communauté) change les perspectives : le projet de Lola, qu'elle a du mal à mettre en place du fait de sa complexité, intègre le lieu familial sur lequel travaillent ses deux enfants et son ancien conjoint, un deuxième lieu de maraîchage sur lequel elle travaille la majeure partie de son temps et son atelier artisanal monté en commun avec Brigitte à l'issue de la formation. Chez Lola, ne pas prendre en compte ces différentes facettes (y compris la complexité relationnelle qui les relie) revient à ne pas voir le projet et sa cohérence, y compris économique, même si d'un premier abord cette dernière n'apparaît pas évidente (à l'heure actuelle Lola ne retire aucun revenu de la somme de travail très importante qu'elle investit depuis plus d'un an dans cet ensemble d'activité).

On peut distinguer trois attitudes principales face au revenu attendu du projet.

La première consiste à traduire les ambitions du projet par un fort investissement dans la qualité et l'originalité du produit ou de la prestation, aux dépens des volumes marchands. Ce choix limite de fait la production. Cette qualité passe par des choix d'extensification des productions, de réduction des intrants et de faible technicité : Mathilde développe sa pépinière de plantes aquatiques dans des bassins naturels, Nathalie met en place un élevage caprin sur parcours, Brigitte coud ses chapeaux et autres objets à la main, et toutes les productions maraîchères (Lola, Mathilde, Nathalie, Frédérique) sont biologiques. Ces pratiques posent la question de la rentabilité lorsque, comme c'est le cas dans ces projets, la valeur ajoutée des produits n'est répercutée que faiblement dans le prix de vente. C'est donc le revenu propre de la personne qui sera affecté par ce choix. Ce problème est compensé par le recours au salariat chez Brigitte, Mathilde et Frédérique, qui permet d'assurer la part de revenu incompressible et par une réduction de tous les frais : récupération ou utilisation commune de matériel (tissus, godets, boutures, partitions, papier), partage d'espaces (atelier, terrains), recyclage, recours aux énergies alternatives (solaire pour les gîtes de Lola, chauffage des serres par « couches chaudes »), consommation d'eau limitée par les techniques culturales adaptées (couverture du sol chez Lola, par exemple) et récupération d'eau par la mise en place de bassins (en projet chez Gabrielle). C'est l'équilibre entre le temps consacré à la production et à la vente et le temps résiduel qui va permettre la mise en place de ce type de démarches et pousser la personne à participer à des actions solidaires et collectives. Cependant, quel que soit le temps disponible, ces démarches sont constitutives du projet. Michelle parcourt les vide-greniers du département pour dénicher des partitions qu'elle achète quelques centimes pour les revendre sur internet une fois remises en état. Elle pourrait trouver (et trouve en partie) le stock qui lui faut sur internet, en s'évitant des déplacements longs et coûteux, mais que deviendrait le plaisir de chercher, de discuter avec des vendeurs divers, la rencontre fortuite avec des passionnés ou autres curieux de vieilles partitions ? On peut penser en entendant ces porteurs que la part de lien social qui se joue dans ces démarches est plus importante que le désir d'augmenter leur revenu. La question posée à ces porteurs est celle de l'équilibre entre le volume d'activité suffisant pour atteindre un revenu permettant au projet de vivre et de se développer, et la maîtrise de la relation créée par le projet. Un projet très rentable mais solitaire n'aurait aucun intérêt pour la plupart des porteurs.

La deuxième attitude face au revenu attendu consiste à travailler moins pour gagner ce qu'il faut. On retrouve Frédérique qui limite son temps de travail, mais aussi Brigitte ou Gabrielle. Ces femmes ont des enfants adultes, les charges pesant sur la famille se réduisent ainsi que les besoins, et leur logique n'est pas de capitaliser mais de récupérer des espaces libérés du travail, espaces de repos mais aussi d'activités « pour soi ». Ce choix de réduire son temps de travail en menant en parallèle une réflexion sur ses vrais besoins est aussi très fort chez un couple qui n'est resté présent dans la formation que les deux premiers mois : Laurent et Carole sont arrivés d'Angleterre en laissant chacun des emplois valorisants et bien rémunérés (dans l'informatique et le graphisme et dans la formation et la conduite de projets), mais qu'ils ne pouvaient plus supporter. S'installer dans le Haut-Languedoc

leur permettait de rompre totalement avec le mode de travail qu'ils avaient auparavant. Même s'ils attendent de leur projet un revenu global qui est plutôt fort comparé à celui des autres porteurs, il n'a aucune mesure avec leur revenu précédent.

La troisième attitude ne s'est retrouvée que chez un porteur : maximiser son revenu en valorisant ses compétences sur un marché de niche et très rémunérateur. Ambre a développé au cours de la formation l'activité la plus rémunératrice de son système (une nouvelle thérapie) se formant pour cela, son ancienne activité principale (le yoga) devenant alors secondaire. Ayant vécu longtemps aux Etats-Unis, elle a choisi de cibler une clientèle anglo-saxonne et elle intervient aujourd'hui comme formatrice en France et en Angleterre. Il est intéressant de noter que pour réaliser ce projet Ambre a quitté le territoire. La formation lui a permis d'évaluer la pertinence d'un territoire d'installation en fonction de critères liés au projet mais aussi à son réseau relationnel.

Si l'on met de côté le cas de Ambre, quelle rationalité économique peut-on dégager de ces projets ? Deux mois après le début de la formation, des structures d'accompagnement, des institutions et des responsables de structures de développement du territoire ont été invités à une première présentation des projets des participants. Cette présentation a donné lieu à un débat très vif et très conflictuel : la controverse a porté sur la vision de l'entreprise et de l'entrepreneur à la lumière de laquelle les invités jugeaient les projets, alors que tous les porteurs se défendaient justement d'être entrepreneurs. Ils défendaient un projet de vie, là où les accompagnateurs bien attentionnés voyaient un projet entrepreneurial qui aurait quelque difficulté à voir le jour. En effet, l'entreprise n'est pas raisonnée à l'échelle d'objectifs de rentabilité et de revenu aussi limités que ceux des porteurs de la formation, le poids des charges devenant proportionnellement rédhibitoire. Mais surtout, la logique de l'entreprise est une logique marchande, dans laquelle l'entrepreneur doit produire de la plus-value, c'est-à-dire produire plus de valeur que sa propre force de travail. Bien loin de la surexploitation qui consiste à financer le travail d'une activité par la rémunération apportée par une autre. « La rationalité économique n'est [donc] pas appliquée lorsque l'individu est libre de déterminer lui-même le niveau de ses besoins et le niveau de l'effort qu'il fournit. Il tend alors spontanément à limiter ses besoins pour pouvoir limiter son effort, à proportionner son effort au niveau de satisfaction qui lui paraît suffisant. (...) Or, la catégorie du suffisant n'est pas une catégorie économique : c'est une catégorie culturelle ou existentielle. » (Gorz, 1988)

Conclusion

Avatars du néo-capitalisme ou positionnements en marge d'un modèle qui pourrait contribuer à le réformer, quel sens donner à ces pratiques de pluriactivité qui essayent de faire entendre leur voix sur les territoires ruraux ?

Le postfordisme met à mal la société salariale sur laquelle sont construites nos relations au monde du travail. Dans le fordisme, la relation salariale contractuelle permettait au travailleur de se repérer dans un système social fait sur mesure. Si l'entreprise postfordiste a pu rapidement se « penser à l'envers » (Coriat, 1991), la société a du mal à négocier ce retournement et les espaces ruraux accusent eux aussi l'onde de choc du chômage et les situations de précarisation grandissantes qui en résulte. Que peuvent nous dire les projets pluriactifs de notre formation sur ce contexte de mutation du travail ? Ces systèmes mélangent allègrement les contradictions : autonomes, souples, flexibles, ils sont à *contrario* très fortement ancrés dans un territoire qui les contraint fortement. Si le travailleur modèle du nouveau capitalisme est bien cet individu pluriactif par essence, capable de s'engager dans des projets incertains voire risqués grâce à ses qualités d'ouverture, de flexibilité, d'adaptabilité, de polyvalence, d'esprit d'innovation et de créativité, et qui agrège vie professionnelle et vie privée par un surinvestissement dans un projet sans cesse renouvelé (Boltanski et Chiapello, 1999), l'identification forte des pluriactifs de notre échantillon à un système économique paysan les éloigne de ce modèle. Dans la société paysanne, le revenu est en effet pensé en terme d'apport minimum pour couvrir les besoins de la famille, mais non pas en terme de profit : « puisque l'abondance ne peut entraîner que le gaspillage, il est inutile de se donner de la peine pour produire plus qu'il n'est nécessaire à la famille » (Mendras, 1976). Produire et consommer ne sont dans ce système aucunement des buts en eux-mêmes.

Dans les projets présentés dans la formation, la situation initiale de précarité n'est guère résolue par la mise en œuvre du projet. Cet élément a été très déstabilisant pour les accompagnateurs, alors qu'il semblait plutôt assumé par les participants. La précarité renvoie à la notion d'incertitude, d'incapacité à anticiper l'avenir et le devenir des systèmes productifs (Billiard et al, 2000). Elle induit un rapport au

futur et à l'avenir dans lequel le temps perd de sa profondeur. Or, l'évolution dans un système d'incertitude (*ibid.*) semble pourtant bien caractériser le travailleur postfordiste. Sans que notre système social n'ait intégré les éléments de gestion de l'incertitude nécessaires à cette adaptation. Le système actuel de soutien à l'activité, du conseil à l'accompagnement en passant par la formation ou le financement des projets, est cloisonné et sectoriel, accentuant les difficultés de mise en œuvre de systèmes complexes et incertains. Repenser les dispositifs d'accompagnement devient une priorité pour l'action. Car la requalification de l'emploi en activité, au sein d'un projet dont chaque individu porte la responsabilité, se fait en sapant le socle de la protection sociale. Pourtant, les nouvelles formes d'activité indépendante attirent un nombre croissant de personnes à la recherche de nouveaux modes de travail. Le succès du statut de l'auto-entrepreneur (et les discussions sur son extension au domaine agricole) illustre bien cette tendance, dont on est encore bien loin de mesurer les conséquences.

Bibliographie

- Billiard, I., Debordeaux, D., and Lurol, M. (2000). Les enseignements du programme « Précarité, trajectoires, projets de vie ». In "Vivre la précarité, trajectoires et projets de vie", pp. 251-285. éd. de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- Boltanski, L., and Chiapello, E. (1999). "Le nouvel esprit du capitalisme," Gallimard coll. NRF Essais, Paris.
- Chevalier, F., Macario-Rat, I., and Mansuy, A. (2008). Une photographie du marché du travail en 2007. Résultats de l'enquête Emploi. *Insee Première*, 4.
- Coriat, B. (1991). "Penser à l'envers. Travail et organisation dans l'entreprise japonaise," Christian Bourgeois éditeur, Paris.
- Cova, B. (1995). "Au-delà du marché : quand le lien importe plus que le bien," L'Harmattan, Paris.
- Fouquet, A. (1998). Travail, emploi et activité. *La lettre du Centre d'Etudes de l'Emploi*, 11.
- Fouquet, A. (2005). Les femmes chefs d'entreprise : le cas français. *Travail, genre et sociétés* 1, 31-50.
- Gazier, B. (2003). "Tous « Sublimes ». Vers un nouveau plein emploi," Flammarion, Paris.
- Gorz, A. (1988). "Métamorphoses du travail. Critique de la raison économique," Gallimard col folio essais 2004, Paris.
- Mauss, M. (1924). Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives *L'Année Sociologique* seconde série.
- Mendras, H. (1976). "Les sociétés paysannes. Eléments pour une théorie de la paysannerie," Folio Histoire Gallimard 1995, Paris.
- Weber, F. (2009). "Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions," Nouvelle édition/Ed. EHESS, Paris.